



HAL
open science

Master Géographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02040170

HAL Id: hceres-02040170

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040170v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Géographie

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s): /

Etablissement(s) co-habilité(s): /

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA14007326

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis.

- Délocalisation(s): /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

La mention *Géographie* telle qu'elle est présentée résulte d'une restructuration assez importante de l'organisation précédente dans le dernier contrat quadriennal. Le choix a été de réinscrire l'ensemble des formations dans le contexte de l'« écologie humaine ». Cette approche apparaît dès les années 1970 à l'Université Paris 8 au croisement des réflexions sur le développement (des pays en développement) et la gestion des ressources environnementales. Plus récemment, divers savoirs instrumentaux ont été rattachés à ces formations, (systèmes d'information géographique, pratiques de l'enquête de terrain). Le fil rouge de cette nouvelle formation est axé autour de la notion de Vulnérabilité des territoires, qui est proposé selon deux spécialités : l'une plus fondamentale et analytique, orientée recherche (spécialité *Ressources et pratiques du développement en question*, qui se structure selon trois parcours). Une seconde spécialité, plus technologique et communicationnelle, intitulée *Expertises en environnement et géomatique*, résulte de la fusion de deux spécialités précédentes et est à finalité professionnelle. La mention est sur le point d'achever une négociation tripartite avec l'IRD (Institut pour la Recherche et le Développement) et les centres universitaires de Saint Louis et de Dakar au Sénégal.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master de géographie embrasse un champ de connaissances et de savoir-faire (avec les pratiques techniques de l'information géographique et de géomatique) extrêmement ambitieux et large : les "Nords" et les "Suds", les entrées environnementales et hydriques, les impacts de la mondialisation sur le développement localisé, les problématiques d'aménagement urbain et rural, la communication environnementale, les inégalités socio-spatiales, les vulnérabilités écologiques et territoriales, les risques naturels, comme de disciplines : géomatique, géomarketing, analyse spatiale, etc. Cela conduit à une offre d'enseignements (fondamentaux et méthodologiques) très large, articulée avec des compétences trop génériques. La mention est censée déboucher sur une palette de métiers extrêmement diversifiée du côté des collectivités territoriales et sur un champ de problématiques de recherche (pour les étudiants souhaitant poursuivre en thèse) très diversifié. Sur le plan des relations internationales, la formation se tourne vers l'Afrique et lance une co-diplomation avec les centres universitaires de Dakar et de Saint-Louis.

Malgré sa qualité, le dossier n'est cependant pas suffisamment précis sur de nombreux points : les stratégies de pilotage et de gouvernance de la mention semblent clairement insuffisantes : les réunions entre responsables de mention, de spécialité et de parcours n'étaient pas systématiques dans le dernier quadriennal et sont prévues avec une certaine parcimonie dans le prochain quadriennal, dans la mesure où elles interagissent avec des réunions (dont on ne connaît pas la régularité), plénières associant tous les enseignants et tous les intervenants. L'accompagnement individualisé des étudiants fait défaut, ce qui explique une proportion d'abandon excessive. Le taux d'échec en M1 est stable tout au long de ce quadriennal à plus de 20 %. Le taux d'échec en M2 était de 45 % au début de ce quadriennal, il parvient à 35 %, ce qui est encore trop important, dans les toutes dernières années. Le taux de poursuites en doctorat (entre 7 et 14 % des effectifs suivant les années) n'est peut-être pas suffisant pour justifier une spécialité recherche lourde, avec trois parcours. Les effectifs sont en effet de moins d'une dizaine d'étudiants pour cette spécialité, selon les années.

- Points forts :

- La pratique d'ateliers de terrain et de projets tutorés qui permettent de décliner concrètement des problématiques théoriques de développement local.
- L'incorporation à la formation d'une importante part d'enseignements techniques autour de la géomatique, analyse de données, Système d'Information Géographique, Dessin Assisté par Ordinateur...
- Ouverture internationale : Négociation en voie d'achèvement entre l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD), et l'Université Gaston Berger Saint-Louis au Sénégal, pour la mise en place d'un parcours international en co-diplomation.

- Points faibles :

- Absence de structures de pilotage (de type conseil de master) et de coordination entre spécialités, entre parcours, entre enseignants, entre enseignants et étudiants...
- Absence d'instruments de suivi pédagogique et d'insertion des étudiants, et d'analyse de leur devenir.
- Inadéquation des compétences et des enseignements aux objectifs professionnels annoncés (liste de métiers, ou de concours, peu ciblée).

Recommandations pour l'établissement

Le développement d'outils de gouvernance, de gestion et de pilotage de la formation est indispensable et devra être mis en œuvre très rapidement pour faire vivre l'articulation entre spécialités et entre parcours.

Une démarche de structuration des spécialités en fonction de référentiels métiers plus clairs, plus resserrés, est nécessaire. La promotion d'une culture de l'évaluation est nécessaire pour mieux cerner les attentes des étudiants, leurs retours d'expérience sur les enseignements, l'adéquation de ces derniers, ou leur inadéquation aux visées professionnalisantes ou de recherche, et pour permettre d'entrer dans un processus d'amélioration permanent.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C

Vulnérabilités territoriales dans la mondialisation, ressources, pratiques du développement en questions

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 8 Vincennes Saint Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Le master de géographie de l'Université Paris 8 est en cours de délocalisation à l'Université d'Etat d'Haïti.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Projet de co-diplômation avec IRD (Institut de la Recherche Développement) et les universités de Saint Louis et Dakar (Sénégal).

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, qui se présente selon une orientation résolument recherche, présente trois parcours qui conduisent à interroger les vulnérabilités territoriales sous trois angles : hydrique, les relations urbain/rural, l'innovation en aménagement. Au-delà du tronc commun de M1 en S1, les enseignements comportent une part importante de mutualisations dès le S2 avec la seconde spécialité plus technique et professionnalisante (EEG). L'essentiel de la formation, adossée aux axes de recherche du laboratoire LADYSS (laboratoire d'Analyse des Dynamiques sociales), s'organise autour d'enseignements aux intitulés génériques, parfois assez abscons (par exemple: « Vulnérabilités ou soumissions territoriales, quels impensés ? »). Les flux d'étudiants sont peu explicites au niveau de la spécialité et il n'est pas possible de savoir combien d'étudiants suivent tel ou tel parcours (une petite dizaine, voire moins sans doute). L'ensemble des étudiants ne se dirigeant évidemment pas vers le doctorat (entre 7 et 14 % en réalité selon les années), la question du devenir des étudiants se pose avec acuité : il y a entre 6 et 8 étudiants inscrits selon les années.

- Appréciation :

Au registre des points positifs, il apparaît que le dossier présente clairement le déroulement des enseignements et développe les problématiques de recherche qui sont les cadres principaux dans lesquels s'inscrivent les trois parcours. Il souligne avec insistance la diversité des modalités et des pratiques pédagogiques (cours magistraux, séminaires méthodologiques adossés au laboratoire LADYSS, exercices de terrain avec rapport, TD de géomatique...) et met en avant l'importance du stage et de la rédaction d'un mémoire de recherche. Il évoque aussi à plusieurs reprises le projet de développement international, apparemment presque bouclé, de structuration d'un master international avec l'IRD et les universités de Saint Louis du Sénégal et de Dakar.

Au registre des points négatifs, le dossier déçoit sur de nombreux éléments qui devraient accompagner cet investissement professoral pour les cours et l'international. En particulier, le dossier n'apporte pas suffisamment d'éclaircissements sur la nature réelle des interactions avec des structures d'aménagement susceptibles d'embaucher les étudiants. Le suivi de ces derniers et la connaissance de leur insertion manque, aussi l'évocation des métiers susceptibles d'être occupés par les étudiants reste-t-elle extrêmement vague. D'autres éléments clés de la formation, comme la présentation des instances collégiales de pilotage de celle-ci, le fonctionnement des équipes pédagogiques et l'interaction enseignant/étudiant hors du cadre des séminaires et des cours proprement dits ne sont pas apparents dans le document et laissent craindre des déficiences sur ces points.

- Points forts :

- Le projet de master international avec l'IRD et les relations avec le Sénégal à venir.
- La diversité des modalités pédagogiques et l'importante part donnée aux travaux de terrain.
- L'adossement de la formation au LADYSS et l'interaction de cette spécialité avec différents séminaires ou événements de ce laboratoire.

- Points faibles :
 - Une diversité de parcours recherche pour un volume visiblement faible de doctorants chaque année.
 - Des instances collégiales de pilotage de la spécialité peu apparentes.
 - Un dossier trop allusif sur de nombreux points comme le suivi du devenir des étudiants et de leur insertion.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait veiller au critère du nombre minimal suffisant d'étudiants pour l'ouverture des certains cours et parcours, et promouvoir des passerelles permettant la réorientation des étudiants de cette spécialité recherche vers une orientation plus professionnalisante si la voie du doctorat n'est pas choisie. Il serait souhaitable d'encourager la mise en place d'instances et de procédures collégiales de pilotage des parcours, de la spécialité et plus largement de la mention, ainsi que des partenariats avec d'autres formations pour diversifier les perspectives de poursuite d'études ou d'acquisition de compétences supplémentaires et complémentaires proposées aux étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

Expertise en environnement et en géomatique (EEG)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Issue d'une fusion de deux spécialités distinctes dans l'actuel plan quadriennal, la nouvelle spécialité à orientation clairement professionnalisante cible l'analyse intégrée des questions d'environnement et de développement local, en France comme dans des pays du Sud, en lien avec une composante géomatique (analyse d'images de diverses catégories, satellite, radar et analyse de données statistiques). La formation est également tournée vers la prise en compte de la demande sociale liée à l'environnement local et développe un volet autour de la participation. Les deux parcours, respectivement intitulés (Expertise, Concertation et Communication en Environnement - ECCE, et Géomatique, Géomarketing, Géo-décisionnel et Multimedia G3M) reflètent cette articulation entre la dimension technique et la dimension d'expertise, de communication et de concertation.

- Appréciation :

Les enseignements dispensés, dans leur diversité et leur niveau de technicité ou de problématisation, semblent en phase avec les objectifs de professionnalisation et les types de métiers visés, d'autant que les travaux de professionnalisation, liés aux stages et aux autres travaux "pratiques" (projets tuteurés réalisés pour une collectivité, stages de terrain, études de cas) sont nombreux et diversifiés. Les enseignants professionnels sont plus d'une trentaine et couvrent des champs d'intervention multiples, dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'environnement, comme dans le domaine des politiques publiques, dans le domaine du conseil et de la production graphique et cartographique et enfin dans le domaine de la gestion du territoire.

Pour autant, le dossier passe sous silence une série de critères importants pour l'évaluation de la formation. Comme dans la première spécialité, la spécialité EEG ne présente pas de données spécifiques sur de nombreux points qui ne sont présentés qu'au niveau de la mention : c'est le cas pour les relations internationales, pour la pratique de l'évaluation des enseignements très hétérogène d'un cours à l'autre, du suivi des étudiants et de la prévention de l'abandon, de l'insertion professionnelle et du devenir des promotions... Le taux d'abandon est véritablement élevé (entre le quart et le tiers des étudiants échouent au M2 ou ne terminent pas le mémoire selon les années).

- Points forts :

- L'importance des enseignements non magistraux à dimension directement professionnalisante dans la maquette (travaux de terrain selon différentes modalités).
- L'importance dans la maquette des enseignements apportant un solide socle de compétences techniques en géomatique notamment.
- Importance numérique et diversité de profils des intervenants professionnels dans la spécialité EEG.

- Points faibles :

- Des instances de pilotage de la spécialité encore peu structurées et peu actives.
- Des procédures d'accompagnement, de suivi, de mobilisation des étudiants par l'équipe pédagogique trop peu mises en œuvre, d'où un taux d'échec important (entre la moitié et le tiers des M2).
- Une connaissance insuffisante des débouchés professionnels et du devenir des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'inciter l'équipe pédagogique et les promotions d'étudiants à se structurer collectivement (peut-être par une création d'association loi 1901) pour faire connaître la formation, multiplier les démarches collectives de recherche de partenariats professionnels (vers des collectivités locales ou des opérateurs privés) afin de renforcer le réseau des étudiants et diversifier leur horizon de recherche d'emploi.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Géographie** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy

Présidente de l'université Paris 8

Introduction.

Nous tenons avant tout à remercier l'AERES pour cette évaluation dont beaucoup de points sont constructifs et nous aideront à poursuivre la refondation de notre diplôme, en particulier dans sa spécialité recherche. Dans ce qui suit, notre démarche n'est pas de contester un travail d'évaluation dont nous comprenons la nécessité et approuvons les apports, mais d'apporter des éclaircissements apparemment nécessaires sur un ensemble de points de notre projet ainsi que des compléments d'informations qui ont visiblement fait défaut aux évaluateurs, les formats imposés n'étant pas toujours souples, nous espérons surtout que cet échange demeure fructueux pour tous. Pour une meilleure clarté de nos réponses, nous reprenons le schéma du rapport d'évaluation.

La présentation de la mention.

Dans cette partie, il est important de souligner que le choix du projet de master n'est pas de réinscrire l'ensemble des formations dans le contexte de l'écologie humaine, comme cité en page 1 du rapport d'évaluation, mais d'en rappeler l'historique. Notre proposition de spécialité Expertise en Environnement et en Géomatique ne résulte pas d'une fusion de deux spécialités précédentes mais de deux parcours, le contrat quadriennal (LMD2) n'ayant pas de spécialités mais trois parcours.

La synthèse de l'évaluation et l'appréciation globale :

Un premier reproche repose sur notre offre d'enseignements (fondamentaux et méthodologiques) très larges avec une articulation à des compétences trop génériques, ce que nous entendons. S'agissant du pilotage et de la gouvernance du master, le rapport d'évaluation les considère clairement insuffisants dans l'actuel quadriennal et note une parcimonie dans notre projet. Notre dossier d'habilitation apporte une explication à cette appréciation car il décrit la régularité dans la tenue des réunions de nos futurs conseils restreints et pléniers en pages 32 et 33 : *« Le conseil restreint est l'organe de gestion routinière du Master, il se réunit au moins une fois tous les trois mois. Il est présidé par le responsable de la*

mention, les responsables de spécialité, de parcours, du tronc commun sont des membres de droit. Il a la responsabilité de prononcer la réorientation des étudiants entre parcours voire entre spécialité après avis du directeur de recherche et après confrontation des différents points de vues. Le conseil plénier se réunit au moins **une fois par année universitaire**. Il est composé de tous les enseignants titulaires ou professionnels du master ainsi que de deux élus étudiants. Il examine les rapports budgétaires, les activités effectuées, il entérine le calendrier pédagogique. Selon les évaluations (auto évaluation, évaluation par les étudiants) et les différents points problématiques évoqués en séance, il peut décider de nouvelles orientations dans le cadre de la maquette en cours voire demander sa modification selon les lois en vigueur. Les décisions qui sont considérées en dehors des compétences du conseil plénier sont transmises par le responsable de la mention à la direction du département, de l'UFR, du CEVU et/ou du Conseil Scientifique. ».

L'équipe pédagogique (enseignants, professionnels, administratifs) assure par ailleurs au quotidien l'animation de la formation, le bon déroulement des cours, séminaires, ateliers et stages, et le suivi des étudiants. La multiplication des réunions élargies ne peut s'avérer productive à moins d'impératifs le nécessitant. Le conseil restreint veille au bon déroulement de l'année universitaire et aura un rythme d'une réunion trimestrielle et le conseil plénier analyse le bilan de cette année et dans cet objectif n'a besoin de se retrouver qu'une fois par an. Ces réunions trimestrielles et annuelles demeurent un minimum requis, des réunions supplémentaires pouvant être organisées si nécessaire.

Les recommandations pour l'établissement.

Le rapport d'évaluation revient sur le problème de gouvernance dans ses recommandations pour l'établissement, en notant un certain nombre de faiblesses du dernier quadriennal. Le manque d'une culture de l'évaluation par les étudiants, leurs retours d'expériences sur les enseignements, leurs adéquations aux visées professionnelles et de recherches sont autant de points regrettés. Or en p 33, du dossier du quadriennal il est clairement noté : « *Dans le projet de master, l'évaluation des enseignements est imposée, sous forme d'enquêtes auprès des étudiants à la fin de chaque EC.* »

Les points faibles :

Dans cette partie, le rapport d'évaluation insiste à nouveau sur le problème de gouvernance, en soulignant une « absence de structures de pilotage (de type conseil de master) et de coordination entre spécialités, entre parcours ». Outre que nous avons déjà répondu à cette remarque (voir ci-dessus), nous avons et ceci dès la page 15 indiqué l'existence de passerelles interactives entre les parcours et les spécialités sous formes de stages communs. A l'issue de ces stages, les étudiants peuvent demander une réorientation qui sera prononcée par le conseil restreint.

Notre projet de master propose des cours très intégrés et mutualisés entre les parcours et les spécialités d'ailleurs le rapport d'évaluation le reconnaît en p.4. Ceci montre donc une volonté poussée de coordination entre les enseignements, les parcours et les spécialités.

L'identification des compétences selon des objectifs professionnels doit être constamment revisitée par des enseignements adaptés, mais on ne peut affirmer une complète inadéquation comme le souligne le rapport d'évaluation ; pour preuve le travail détaillé que nous avons élaboré dans notre fiche générique de compétences avec les responsables de la DEVU.

Présentation de la spécialité recherche.

La spécialité recherche et ses trois parcours relèvent d'un projet pour le prochain quinquennal, les remarques du rapport d'évaluation « *les flux d'étudiants sont peu explicites au niveau de la spécialité et il n'est pas possible de savoir combien d'étudiants suivent tel ou tel parcours (une petite dizaine, moins sans doute* » ne peut donc obtenir une réponse précise puisque ces parcours n'existent pas encore. Mais

si on se fonde sur les chiffres de cette année, avec 45 inscrits dans le parcours recherche et notre projet d'ouverture du parcours international, chaque parcours aura nettement plus que 10 inscrits.

Compte tenu de notre projet, dont le thème n'a pas été critiqué sur le fond, nos futurs EC vont interroger des questions vives et leur intitulé sont donc nécessairement problématisés.

Nous approuvons une certaine faiblesse de notre dossier sur un manque d'interactions avec des structures travaillant dans le domaine de l'aménagement, ceci reste un projet en construction, quant à notre forte carence en termes de gouvernance, nous avons déjà apporté ci-dessus les éléments le renforçant.

Points faibles

Le rapport d'évaluation regrette « une diversité de parcours recherche pour un volume visiblement faible de doctorants chaque année. » Nous souhaitons apporter deux éléments de réponses :

1. Dans le dernier quadriennal (LMD2), nous n'avons qu'un parcours recherche. Le projet de le diversifier est aussi destiné à élargir la gamme thématique pour les futurs doctorants ou pour ceux souhaitant une orientation professionnelle.

2. Nos taux de poursuites en thèses sont en augmentation constante passant de 7,7% en 2008/2009 à 14,3% en 2010 (voir fichier d'auto évaluation) et ayant atteint pour l'année 2011/2012 20%, cette croissance se réalise dans un environnement contraignant de pénurie croissante de moyens.

Le rapport d'évaluation a souligné de façon justifiée la nécessité pour notre future spécialité de nouer des partenariats avec d'autres formations.

La présentation de la spécialité professionnelle.

Appréciation et points faibles

La proposition pour une spécialité professionnelle EEG repose sur la fusion de deux parcours existants. Le rapport d'évaluation note avec justesse « la présence d'enseignements ...semblent en phase avec les objectifs professionnels », mais regrette l'absence d'un suivi des étudiants et la prévention de l'abandon, de l'insertion professionnelle et du devenir des promotions... et conclut sur un taux d'abandon véritablement élevé (entre le quart et le tiers des étudiants échouent en M2 ...). Nous souhaitons apporter des réponses concrètes à ces remarques.

Rappelons que le fichier d'auto-évaluation fournit des chiffres agrégés pour l'ensemble de la mention selon les statistiques de l'Université et son format n'autorise que des commentaires succincts. Mais même en se fondant sur ces chiffres, nous notons une progression continue des taux de réussites allant de 44,2% (2007-2008) à 64,3% en 2010-2011 pour le master2 de géographie.

Les parcours professionnels, Environnement Communication et Expertise en Environnement (ECCE), Géomatique, Géomarketing et Multimédia (G2M), jouent un rôle important dans ces scores. Si nous considérons leurs taux de réussites séparément, nous remarquons l'excellence de leurs résultats.

En effet et pendant la période du dernier quadriennal, la promotion annuelle d'ECCE a recruté entre 12 et 15 étudiants, celle de G2M en moyenne une dizaine d'étudiants, avec des taux de réussites variant de 92 % à 100 % (on note 1 échec par abandon au maximum une année sur 2). Ces mêmes promotions accueillent des étudiants en reprise d'étude, contrat de professionnalisation, notre diplôme étant inscrit dans la Formation Permanente de l'Université Paris 8.

Ces bons taux de réussite s'expliquent par un suivi et un encadrement au plus près de nos étudiants et reposant sur des EC spécifiques comme celui consacré à la « *préparation de stage* » assuré par la responsable du parcours. Au cours du 2nd semestre, lorsque les étudiants sont en stage, ils sont convoqués à une réunion avec le responsable de parcours (ou deux si nécessaire) au cours de laquelle une mise au point est faite sur l'avancement et le déroulement du stage. Ils sont par ailleurs régulièrement suivis par leurs tuteurs professionnel et universitaire.

Dans les deux parcours existent des procédures d'évaluation des enseignements. Pour ECCE un questionnaire est rempli chaque année par les étudiants, et l'offre de formation du parcours est évaluée par les structures dans lesquelles sont effectués les stages de fin d'année. Dans le parcours G2M, une fiche est distribuée par enseignement depuis 2011, ce questionnaire est hébergé sur un site web

(http://ipt.univ-paris8.fr/questionnaire_G2M/). Il est en cours d'adaptation pour être utilisable par tous les étudiants du master de géographie.

Pour ECCE, le taux d'insertion professionnelle est de l'ordre de 40 à 60% la 1^e année et on note l'embauche chaque année de 1 à 2 étudiants avant la fin de leur stage. Sur la cohorte de 78 étudiants de G2M (2004-2012) 5 n'avaient pas trouvé d'emploi entre 6 mois et un an après leur sortie, soit 6,4%. Le taux d'employabilité est donc de 93,6% tout emploi confondu, mais très majoritairement dans la géomatique ou poursuite en thèse.

Pour le suivi des étudiants après leur diplôme dans le parcours ECCE : des enquêtes sur le devenir professionnel sont adressées chaque année aux anciens étudiants. Les réponses à ces enquêtes alimentent un carnet des anciens étudiants (LMD 1 & LMD2), qui est régulièrement mis à jour. Les anciens étudiants sont invités chaque année à participer à la « **Journée des Métiers** » organisée par le Département en fin de 1^{er} semestre. Cette journée obligatoire pour l'ensemble du master rassemble des anciens étudiants du master R ou P insérés dans le monde professionnel. Dans le parcours G2M, un questionnaire électronique est envoyé tous les ans, 6 mois après la sortie pour connaître le devenir de chaque diplômé. Ces informations alimentent une base de données mise en place depuis le DESU (1999), puis le parcours dans le Master (2005).